

FORMATION CONTINUE



CHORUS PRO DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

A partir de 490€ nets de taxes.

100% présentiel

Public visé : Dirigeants, service comptables, juridiques, techniques ou achats

Prérequis : Aucun prérequis.

Accessibilité aux personnes handicapées
Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

Prochaines sessions

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

SESSION 1 : 6 novembre

COQUELLES

SESSION 1 : 4 décembre

LENS

SESSION 1 : 6 novembre

ROUBAIX

SESSION 1 : 6 novembre

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

Appréhender les obligations réglementaires liées à la dématérialisation de la chaîne comptable
Comprendre les modalités de fonctionnement de Chorus Pro
Être capable de dématérialiser ses factures et d'exploiter Chorus Pro

Les + de la formation

Formation pratique adaptée aux besoins de l'entreprise
Mise à disposition d'un ordinateur pour chaque participant
Nombre de place limité pour des mises en situation optimales





CHORUS PRO DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

Contenu de la formation

1. Connaître les obligations réglementaires :

- Focus sur les impacts de l'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique et ses obligations,
- Migration de Chorus factures à Chorus Pro,
- Les impacts de la dématérialisation sur la facturation
Maîtriser les aspects pratiques et techniques de la dématérialisation.

2. Présentation du site Chorus Pro et création d'un compte utilisateur sur Chorus Pro :

- Création du compte,
- Activation du compte,
- Gestion du compte.

3. Dépôt d'une facture sur Chorus Pro ou d'un lot de factures :

- Format du fichier à prendre en considération,
- Mise en place du dépôt avec reconnaissance de la facture.

4. Saisie d'une facture sur Chorus Pro :

- Procédure à mettre en place pour saisir directement une facture.





CHORUS PRO DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Formation essentiellement pratique, basée sur une alternance d'exposés interactifs, de démonstrations, d'entraînements et d'exercices pratiques
Nombre limité de participants pour des mises en situations optimales
Un PC par stagiaire disposant d'un accès internet et équipé du Pack Office Microsoft
Un guide d'aide au dépôt des factures

Résultats attendus

S'approprier Chorus Pro est devenu un enjeu vital pour l'entreprise. La facturation électronique devient obligatoire. Les entreprises doivent transmettre leurs factures sous forme dématérialisée pour des contrats conclus avec l'État, les collectivités territoriales ou les établissements publics et leur sous-traitants admis au paiement direct.

Chaque participant sera capable de :

- Appréhender les obligations réglementaires liées à la dématérialisation de la chaîne comptable
- Comprendre les modalités de fonctionnement de Chorus Pro
- Dématérialiser ses factures et d'exploiter Chorus Pro

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation
Tour de table préalable
Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

Intervenants

Une équipe d'intervenants experts

Modalités et délai d'accès

Aucun prérequis.

